



INSCRIPTIONS

du 2/05
au 6/06
sur rendez-vous**Pour vous inscrire en apprentissage (15-23 ans)**

Rencontrez un délégué à la tutelle du Sfpme durant leurs permanences ([horaires](#)).

Pour vous inscrire en chef d'entreprise (18+)

Contactez le service info-accueil au 02 370 85 11 et fixez un rendez-vous.
Mentionnez votre nom, prénom, mail, téléphone, dernier diplôme et le métier choisi.

Du 02 mai au 06 juin : inscriptions sur rendez-vous Du 02 au 12 juillet : inscriptions sur rendez-vous Du 16 août au 31 octobre : inscriptions sans rendez-vous pendant les permanences (horaires à venir)

Lieu : inscriptions à Uccle SAUF pour les métiers en électrotechnique, à Anderlecht boulevard Maurice Herbette 38.

Documents pour l'inscription : photocopie du diplôme, photocopie de la carte d'identité, carte bancaire pour payer directement l'entièreté des frais d'inscription.

Examen d'entrée

Vous ne disposez pas du diplôme requis pour suivre la formation qui vous intéresse ? Nous avons la solution !
Inscrivez-vous préalablement à l'accueil et participez aux examens d'entrée organisés dès le mois de mai. (30€ par personne et par examen).

Séances d'informations obligatoires

Pour vous inscrire à certaines formations, il est indispensable de suivre au préalable une séance d'informations :

Agent immobilier : tous les lundis matin à 9h00 Arboriste : 28/05 - 27/08 de 10h00 à 12h00 + test de grimpe 22/06 et 31/08 à 8h00 Entrepreneur e-commerce : 3/07 - 11/09 - 24/09 à 18h00 Herboriste : 25/04 - 30/05 - 27/06 - 22/08 - 5/09 - 19/09 - 3/10 - 17/10 à 18h00 Opticien : 15/05 - 03/09 - 06/09 à 15h00 Technicien en prothèse dentaire : 23/05 à 16h30 - 29/06 à 9h30 - 04/09 à 16h30

Remarque : Assister à une séance d'information obligatoire ne garantit pas forcément une place dans certaines sections où le nombre d'inscrits est limité.

Des questions ? Besoins d'informations supplémentaires ? Contactez-nous au 02 370 85 11.